

N° 21
24 Juin 2025

Par courriel : Sylvain Denis, Président de la Commission
Clément Verdy, Quentin Berthelot, Dylan Bazante, Matthias Guittet
Assiste : Isabelle Loreau

Préambule :

M. Dylan Bazante, membre du club de Nantes Métropole Futsal (582328), ne prend part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. Matthias Guittet, membre du club de Nantes Étoile Futsal (590209), ne prend part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. Clément Verdy, membre du club de Nantes Métropole Futsal (582328), ne prend part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

Appel

Les suivantes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des règlements généraux de la FFF.

Les décisions suivantes peuvent être frappées d'appel dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée devant la Commission d'Appel du District de Football de Loire-Atlantique.

Par exception et comme prévu aux Règlements des championnats, le délai d'appel est réduit à deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée s'il :

- porte sur l'organisation ou le déroulement de la compétition,
- est relatif à un litige survenu lors des 2 dernières journées de la compétition,
- porte sur le classement en fin de saison.

Frais de procédure

Les frais exposés par le Centre de Gestion dans le cadre d'une procédure d'appel réglementaire sont prélevés, à l'issue de celle-ci, sur le compte du club appelant sous la forme de frais de dossier forfaitaires dont le montant est fixé à l'Annexe 5 des présents règlements, et affiné selon chaque cas dans les conditions ci-dessous :

- frais de dossier divisé par 2 en cas de réformation, à l'avantage de l'appelant, de la décision dont appel.
- absence de frais de dossier en cas d'annulation de la décision dont appel ou lorsque la faute sera due à une erreur administrative du Centre de Gestion.

En cas d'appel diligenté par un licencié, l'intéressé devra verser les frais susmentionnés au Centre de Gestion compétent et ce, sous huitaine à compter de la notification de la décision. A défaut, sa licence sera automatiquement désactivée et l'intéressé ne pourra enregistrer une nouvelle licence.

1. Approbation du PV

La Commission approuve le PV n° 20 du 28 mai 2025.

2. Championnats Seniors Futsal

- **Établissement des classements**

En application des articles 5, 8 et 11 du Règlement des Championnats Football Futsal, la commission valide le classement de fin de saison, sous réserve de procédure en cours ou à venir.

Ces classements figurent en annexe et seront publiés le mercredi 25 juin 2025 sur le site Internet.

Par exception et comme prévu aux Règlements des championnats, il est rappelé que le délai d'appel est réduit à deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision.

- **Accession**

L'équipe 3 de l'Association Nantaise Futsal a refusé de participer aux barrages d'accèsion en R2. L'équipe 2 de Étoile Nantaise Futsal 2 a été proposée en remplacement mais s'est incliné en barrage le 31 mai 2025. En conséquence, aucune équipe n'accède en championnat régional à l'issue de cette saison.

Les engagements ouvriront le 26 juin 2025. Les clubs devront valider les équipes pré-engagées par le District via Footclubs.

La date de clôture des engagements pour les championnats est fixée au 26 août 2025.

Le Président,
Sylvain Denis



L'assistante,
Isabelle Loreau



Futsal Seniors Masculins - D1

	Equipe	Pts	Pena	JO	GA	NU	PE	PP0	FO	BP	BC	Diff	Art 37	Règle
1	Nantes Anf Futsal 3	39	0	16	13	0	3	0	0	131	72	59	3	
2	Nantes Etoile Futsal 2	34	0	16	11	1	4	0	0	135	65	70	3	
3	Nantes Dervallieres 1	33	1	16	11	1	4	1	0	150	128	22	6	
4	St Herblain Pepite 2	29	0	16	9	2	5	0	0	122	76	46	0	
5	Nantes Metrop Futsal 3	20	0	16	7	0	8	0	1	83	98	-15	2	
6	Stephanoise Futsal 1	19	0	16	6	1	9	0	0	86	112	-26	3	
7	Nantes Acmn Futsal 2	15	3	16	6	1	8	0	1	107	136	-29	3	
8	La Chap. Heulin Fcev 2	14	0	16	5	0	10	0	1	79	114	-35	3	
9	Nantes Etoile Futsal 3	3	0	16	1	0	15	0	0	54	146	-92	0	
10	Nantes Doulon Bottie 3	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		

Classements communiqués sous réserve des procédures en cours ou procédures éventuelles

Légende

Pts	Points
Pena	Pénalités directes
JO	Matchs joués
GA	Matchs gagnés
NU	Matchs nuls
PE	Matchs perdus
PP0	Matchs perdus par pénalité
BP	Buts pour
BC	Buts contre
Diff	Différence de buts
Art 37	Reliquat de pénalités Article 37
Règle	Règlement appliqué pour les départs ou non accessions